



Communiqué de presse

Signature d'un accord de coopération dans le domaine de la gestion de la diaspora entre le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) et le Ministère de l'intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur

Marrakech, le 20 janvier 2015

Lors d'une cérémonie présidée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI et le Président de la République de Côte d'Ivoire, SEM. Alassane Dramane Ouattara, MM. Abdellah Boussof, Secrétaire Général du Conseil de la Communauté Marocaine à l'Étranger (CCME) et Ally Coulibaly, Ministre de l'intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur ont signé, le 20 janvier 2015 à Marrakech, un accord de coopération dans le domaine de la gestion diasporique

Le CCME et le Ministère ivoirien entretiennent une coopération étroite depuis 2013, ce qui a abouti à la conclusion de la dite convention.

Selon les termes de cet accord, le CCME est appelé à assister le Ministère ivoirien dans la mise en place d'un Conseil supérieur des Ivoiriens de l'extérieur et à organiser préalablement le premier Forum de la diaspora ivoirienne.

La mise en œuvre d'autres actions à prévoir sera définie par des accords spécifiques entre les deux institutions.

A cet effet, une commission technique chargée du suivi et de la mise en œuvre sera mise en place incessamment.

La concrétisation de cet accord reste toutefois le prélude d'une action plus ambitieuse du CCME qui consiste dans la construction d'un réseau des institutions qui interviennent dans le champ migratoire de tous les pays de l'Afrique de l'Ouest (Mali, Sénégal...).